



Comméoration du Circuit des Ardennes 2025 – 11-12-13/07/2025

Prescriptions générales

1. Organisateur :

Royal Automobile Club de Spa asbl

Rue Jules Feller 1

B 4800 Ensival

T : +32 87 79 50 00

Web : www.racspa.be

Email : info@racspa.be

Contact participants : legendboucles.teamscontact@cybernet.be

2. Définition :

La Commémoration du Circuit des Ardennes est un rassemblement de véhicules anciens par catégories, des origines à 1976 – motos jusqu'à 1960 – consistant sur deux journées en des parcours-promenades reprenant de nombreuses sections routières des éditions du Circuit des Ardennes des années 1900.

Le parcours se fait sur routes ouvertes à la circulation. Il s'agit d'une promenade à parcours secret **SANS MOYENNE HORAIRE**, le respect du code de la route en toute circonstance est **OBLIGATOIRE**.

Chaque équipage recevra un roadbook pour la journée, reposant sur un système fléchémétré avec des notes d'itinéraires.

Le roadbook est élaboré pour permettre à tous et toutes de participer.

Fléché métré : Ce type de schéma reproduit chaque situation avec le plus d'exactitude possible et reprend la courbure des routes et l'angle qu'elles forment entre elles. Chaque schéma comporte une boule, l'endroit d'où l'on vient, et une flèche, la direction à suivre.

3. Périodicité

Désormais sous la houlette du Royal Automobile Club de Spa, la Commémoration du Circuit des Ardennes devient un événement annuel mis sur pied au début du mois de juillet. L'organisateur se réserve néanmoins le droit de faire évoluer cette périodicité une fois le bilan de l'édition 2025 dressé.

4. Véhicules admis :

Les véhicules admis au départ de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025 sont répartis en plusieurs catégories :

A : Autos des origines jusqu'à 1918

B : Autos de 1919 à 1930

C : Autos de 1931 à 1941

D : Autos de 1942 à 1976

E : Motos des origines jusqu'à 1927

F : Motos de 1928 à 1960

Les organisateurs définissent la catégorie du véhicule en fonction des informations fournies par le participant. Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ à tout véhicule qui se révélerait non-conforme à l'esprit de l'événement.

5. Tenues d'époque

Les organisateurs recommandent aux conducteurs et aux passagers une tenue vestimentaire correcte, adéquate pour la circonstance, et les tenues d'époque sont fortement conseillées.

6. Engagements :

L'engagement comprenant l'abandon de recours se fait exclusivement via le site web www.racspa.be sur un formulaire online.

Le montant des droits d'inscriptions s'établit comme suit :

Pour les voitures, quelle que soit la période ou la catégorie, l'engagement est fixé à 250 euros pour un équipage de 2 personnes

Pour les motos et side-cars, quelle que soit la période ou la catégorie, l'engagement est fixé à 150 euros pour une personne (moto) ou un équipage de deux personnes (side-car).

Le montant des droits d'inscription comprend 6% de tva, suivant décision n° ET119.653.

Mode de paiement :

Par virement au compte n° 068-2450155-59
au nom du Royal Automobile Club de Spa
IBAN : BE84 0682 4501 5559 BIC Code : GKCCBEBB

Date ultime de paiement : le 1er juillet 2025, cette date révolue, il ne sera pas tenu compte de l'engagement, qui sera annulé.

La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} juillet 2025. Il n'y a pas de limitation quant au nombre d'engagés.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'inscription aux participants qui, pour des raisons de force majeure, seraient dans l'obligation de déclarer forfait, sous réserve qu'une demande par écrite parvienne à l'organisateur.

La retenue sera de :

- 30 % pour les demandes reçues avant le jeudi 3 juillet 2025.
- 50 % pour les demandes reçues à partir du jeudi 3 juillet 2025 jusqu'au début des vérifications, soit le vendredi 11 juillet 2025 à 9h00. Au-delà de ce délai, les droits d'inscriptions seront conservés dans leur intégralité par l'organisateur.

7. Déroulement :

Samedi 15 février 2025 : ouverture des inscriptions via le site officiel www.racspa.be

Mardi 1er juillet 2025 : clôture des inscriptions, date limite des paiements.

Vendredi 11 juillet à 9h00 : ouverture du secrétariat à Bastogne

Vendredi 11 juillet à 18h00 : Cocktail sur la Place McAuliffe de Bastogne accessible à tous les participants présents sur place.

Samedi 12 juillet à 9h00 : départ des véhicules de toutes les catégories depuis la Place McAuliffe de Bastogne

Samedi 12 juillet à 17h00 : retour des véhicules à Bastogne

Samedi 12 juillet à 20h00 : bal musette / guinguette sur la Place McAuliffe de Bastogne

Dimanche 13 juillet à 9h00 : départ des véhicules de toutes les catégories depuis la Place McAuliffe de Bastogne

Dimanche 13 juillet à 13h00 : retour des véhicules à Bastogne, remise de la médaille souvenir

Dimanche 13 juillet dès 13h00 : Expo-Parade de tous les véhicules dans la rue commerçante de Bastogne, transformée en piétonnier

Dimanche 13 juillet dès 15h00 : cérémonie de remise des prix sur la Place McAuliffe de

Bastogne

Dimanche 13 juillet à 18h00 : fin de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme de la Commémoration du Circuit des Ardennes en fonction des circonstances et des opportunités

8. Repas et lunch

La politique du Royal Automobile Club de Spa, organisateur de la Commémoration du Circuit des Ardennes, mais aussi des Legend Boucles @ Bastogne et de la Balade des Legend Boucles Bastogne, est de permettre aux commerçants de Bastogne et sa région de pleinement profiter de l'organisation de ces événements.

Aucun repas, lunch ou dîner officiel ne sera dès lors organisé dans le cadre de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025. Chaque participant est libre de petit-déjeuner, déjeuner ou dîner où bon lui semble à Bastogne ou ailleurs.

L'objectif du R.A.C. Spa organisateur est clairement de fonder les acteurs de la Commémoration du Circuit des Ardennes dans le décor bastognard, et de proposer un week-end où les tenues d'époque se retrouvent partout dans la ville.

L'offre Horeca de Bastogne et sa région est suffisamment étoffée pour permettre à chacun de privilégier le type d'établissement qu'il préfère.

9. Place McAuliffe

La Place McAuliffe sera le centre névralgique de la Commémoration du Circuit des Ardennes. Elle sera aménagée sous la forme d'un village d'exposants en lien avec la voiture/moto ancienne, avec des expositions, animations 'vintage' et la présence d'un Drivers'Club esthétique offrant un toit aux participants dès leur retour au centre de Bastogne.

10. Remise des prix

Le dimanche après-midi, aux alentours de 15h00, une cérémonie de remise des prix sera organisée sur la Place McAuliffe de Bastogne. Ce qui signifie que certains véhicules, autos et motos, quitteront leur emplacement de l'Expo-Parade pour gagner à allure réduite la Place McAuliffe, avant de regagner leur emplacement dans la rue commerçante.

La liste des différents prix remis sera officialisée dans les prochaines semaines, en étroite concertation avec le jury qui sera constitué pour l'occasion, placé sous la responsabilité de Monsieur Philippe Casse.

11. Haltes sur le parcours

Des discussions et négociations sont en cours afin de fixer les différents points de chute de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025, tant lors de la journée de samedi que celle de dimanche. Ces différentes haltes seront officialisées au cours des prochaines semaines.

Elles seront déterminées en fonction du lien avec le passé et des avantages pratiques des différents endroits.

12. Programme officiel

Un programme officiel, édité par le Royal Automobile Club de Spa organisateur de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025, sera mis en vente au tarif de 15 euros. Il permettra à tout qui le souhaite de conserver un souvenir de cette édition, de mettre en avant certaines animations et/ou expositions, ainsi que les thématiques privilégiées. Ce programme officiel sera remis gratuitement à chaque équipage dument inscrit à la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025.

13. Souvenirs

Chaque équipage en ordre d'inscription recevra, dès son passage au secrétariat, un pack souvenir incluant le poster de la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025, la plaque signalétique pour chaque voiture ou le dossard pour chaque moto, les roadbooks permettant de prendre connaissance du parcours des deux journées, ainsi que l'accès à la photothèque officielle de l'événement, dans la foulée de celui-ci.

D'autres souvenirs s'ajouteront à cette liste, au gré des accords passés avec différents partenaires. Les participants en seront systématiquement avertis durant les semaines précédant l'événement via le site officiel ou la page Facebook de l'événement.

14. Informations

Les informations relatives à la Commémoration du Circuit des Ardennes 2025 seront transmises via le site internet officiel de la manifestation : www.racspsa.be

Tous les communiqués de presse, ainsi qu'un nombre important de news, seront mis en ligne de façon régulière.

La page Facebook du Circuit des Ardennes permet également d'être tenu(e) au courant de toutes les infos et nouveautés en lien avec la manifestation.

[Facebook Circuit des Ardennes](#)

15. GDPR (Règlement Générale sur la Protection des Données de l'Union Européenne)

Lorsque des données à caractère personnel relatives à une personne concernée sont collectées auprès de cette personne, le Royal Automobile Club de Spa ASBL lui fournit, au moment où les données en question sont obtenues, toutes les informations suivantes :

- a) L'identité et les coordonnées du responsable du traitement : Royal Automobile Club de Spa ASBL, Rue Jules Feller, 1 à 4800 Ensival (Belgique), +3287795000
- b) Les finalités du traitement auxquelles sont destinées les données à caractère personnel : les données sont conservées dans le but de communiquer en rapport à l'épreuve
- c) Les intérêts légitimes poursuivis par le Royal Automobile Club de Spa ASBL est d'utiliser les données personnelles à des fins d'efficacité de communication et d'efficacité d'organisation

- d) Le Royal Automobile Club de Spa ASBL ne transfère pas les données personnelles qu'il a reçues des concurrents à d'autres opérateurs de données ;
- e) Le Royal Automobile Club de Spa ASBL n'a pas l'intention de transférer lesdites données à aucun pays tiers.

En plus des informations visées précédemment, le Royal Automobile Club de Spa ASBL précise à la personne concernée ce qui suit :

- a) les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à l'annulation de l'épreuve
- b) l'existence du droit de demander au Royal Automobile Club de Spa ASBL l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données ;
- c) lorsque le traitement est fondé sur la base du consentement, l'existence du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- d) le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- e) des informations sur la question de savoir si l'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère réglementaire (plus particulièrement pour les services de la Région wallonne) ou contractuel ou si elle conditionne la conclusion d'un contrat et si la personne concernée est tenue de fournir les données à caractère personnel, ainsi que sur les conséquences éventuelles de la non-fourniture de ces données ;

Lorsqu'il a l'intention d'effectuer un traitement ultérieur des données à caractère personnel pour une finalité autre que celle pour laquelle les données à caractère personnel ont été collectées, le Royal Automobile Club de Spa ASBL fournit au préalable à la personne concernée des informations au sujet de cette autre finalité et toute autre information pertinente visée au paragraphe 2.

16. Droits

L'Organisateur/Promoteur & ses partenaires officiels se réservent le droit d'utiliser les noms, portraits (photographie et TV) ainsi que les résultats des pilotes participants à la compétition tant en Belgique qu'à l'étranger à des fins promotionnelles et ou de publicité, sans notification ni paiement.

Les noms « Legend Boucles® », « Boucles de Spa® » et « Commémoration du Circuit des Ardennes® » sont des marques déposées et ne peuvent être utilisées à des fins commerciales et de promotion commerciale par quiconque sans l'autorisation écrite du Comité d'Organisation.